

LIGNES DE CRÊTES

Magazine d'information de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

Dossier Finance

Présentation du budget 2017

Tourisme

Les festivités 2017 :
détachez le guide des animations !

Office d'animations des
Crêtes Préardennaises

Liste des centres de loisirs



**Animations et festivités pour un été réussi
sur les Crêtes Préardennaises !**

LIGNES DE CRÊTES

Sommaire

p.3/4 - Actualités

p.5 - Dossier finances

p.8 - Environnement

p.10 - Tourisme et guide des animations 2017

p.12 - LEADER

p.13 - Habitat et cadre de vie

p.14 - Économie

p.15 - Services à la population

p.16 - Les dates de l'Office d'animations des Crêtes Préardennaises

p.17 - HORIZON 2020

p.19 - Le portrait :

Stéphan Boudrique,
directeur du CFA BTP de
Poix-Terron

EDITO

BERNARD BLAIMONT

Président de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

Bonjour à toutes, Bonjour à tous,

Après des mois de campagne présidentielle où tous les faits et gestes des candidats ont été épiés, disséqués, analysés à la sauce des médias et des réseaux sociaux ; nous avons un nouveau Président de la République.

Ce n'est pas fini, place aux législatives.

Nos actions ne s'arrêtent pas là pour autant.

Nous avons voté notre budget à l'unanimité sans augmentation des taxes et ce, depuis 2011.

Avec des finances saines, nous continuons la réalisation de nos projets, sur l'ensemble du territoire et le programme de nos investissements est conforme à nos prévisions (renouveau de Vendresse, domaine de la Venerie à Signy l'Abbaye, béguinage d'Attigny, entre autres...)

Un nouveau conseil de développement (non élus) est en train de voir le jour et pourra donner son avis sur les stratégies de la Communauté de Communes comme l'impose la loi NOTRe.

Bon été à toutes et à tous et rendez-vous sur l'une ou l'autre des nombreuses manifestations proposées.

Une grande dame s'en est allée...

Elisabeth Faille nous a quitté le 3 février 2017.

Vous avez été nombreux à lui rendre un dernier hommage.

Elle était élue du canton de Signy l'Abbaye et première Vice-Présidente de l'Assemblée Départementale.

Première Adjointe de sa commune, Signy l'Abbaye, elle en était la déléguée auprès de la Communauté de Communes.

Elisabeth respectait tout le monde et tout le monde la respectait. Malgré sa maladie, elle s'inquiétait des petits maux et soucis des uns et des autres envers qui elle avait toujours un mot réconfortant.

Elisabeth était toujours souriante,
toujours de bonne humeur,
toujours prête à rendre service.

Elle avait toujours un avis judicieux et objectif sur chaque dossier. C'était un plaisir de travailler avec elle.

Elle ne manquait jamais nos réunions de bureaux,
nos réunions de secteur,
nos conseils de communauté.

Élisabeth, tu manqueras au Département,
à la Communauté de Communes,
à ta commune.

Tu nous manqueras à tous et surtout à ta famille.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Rue de la prairie

08430 Poix-Terron

Tél : 03.24.35.22.22

communaute@lescrettes.fr

www.cretespreardennaises.fr

OFFICE DE TOURISME

1 rue Cécilia Gazanière

08430 Launois sur Vence

Tél : 03.24.35.02.69

ot.cretes@orange.fr

www.sud-ardennes-tourisme.com

OFFICE D'ANIMATION

1 rue Cécilia Gazanière

08430 Launois sur Vence

Tél : 03.24.35.34.33

www.oacp.fr

LES CONTRATS SIGNÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

En préambule du numéro précédent, Bernard Blaimont, Président de la Communauté de Communes, annonçait la signature de plusieurs contrats ; avec l'Europe, l'Etat, la Région et le Département. C'est chose faite !

Fin février, les Crêtes ont signé, en présence de la Ministre de l'environnement, la convention TEPCV (Territoire à Energies Positives pour la Croissance Verte) accordant des aides dans le domaine du développement durable telles que la mobilité électrique et la biodiversité.

Le 21 mars 2017, la collectivité s'est engagée sur un programme d'actions pour les 5 années à venir avec des financements importants de l'État. Il s'agit du contrat de ruralité avec l'Etat.

Au mois de mai, suivront les signatures du contrat de territoire avec le Département et du nouveau programme européen LEADER, avec la Région.



Signature du contrat de ruralité, à la Préfecture des Ardennes, le 21 mars 2017.

DES ACTEURS DU TERRITOIRE DES CRÊTES, LAURÉATS DU PRIX DU TOURISME ARDENNAIS 2017



Remise du prix du Tourisme Ardennais 2017.

Le 6 avril dernier, au Domaine de Vendresse, le palmarès a récompensé :

- l'Auberge de l'Abbaye de Signy l'Abbaye, dans la catégorie « hébergement »,
- la Ferme du Lion d'Or de Jandun, dans la catégorie « Sites de visite et de loisirs ».

Ces récompenses témoignent de l'implication des acteurs du territoire dans le développement touristique. Bravo à eux !

FIN DE TRAVAUX POUR LE BÉGUINAGE D'ATTIGNY

Débuté en février 2016, le chantier de transformation de l'ancien groupe scolaire d'Attigny en logements adaptés pour personnes âgées et personnes handicapées prendra fin début juin.

Le projet, mené par la Communauté de Communes, en collaboration avec la commune, a mobilisé onze entreprises pour un budget global de 2,2 millions d'euros.

Le béguinage accueillera ses premiers locataires à partir d'août 2017.



Béguinage d'Attigny.

LE DOMAINE DE VENDRESSE, C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE SAISON !

Le 8 avril dernier, à l'occasion des vacances de Pâques, le Domaine de Vendresse a ouvert ses portes avec l'arrivée des premiers rayons de soleil.

Cette année, le site propose une nouvelle aire de jeux « glisse et escalade », une galerie d'aquariums modernisée et Béberrt, l'esturgeon géant du Domaine, a déménagé pour accueillir sa nouvelle compagne, Bertille, dans un bassin plus grand.



Toutes les informations :
www.domaine-de-vendresse.fr et sur Facebook.

À NOVION-PORCIEN, L'ÉGLISE S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ



Eglise de Novion-Porcien

Dans le cadre du programme des chantiers du patrimoine, et en partenariat avec l'association d'insertion Espace Environnement 08, la Communauté de Communes a engagé la rénovation intérieure de l'église de Novion-Porcien. Murs et plafond ont retrouvé leur éclat d'origine.

À Chuffilly-Roche, ce sont les murs en briques autour de la Mairie et ceux situés autour de la Chapelle Méry qui ont été refaits.

Ces rénovations sont réalisées avec les municipalités.

CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ « SAS CENTRALES VILLAGEOISES DES CRÊTES »

Le 1^{er} mars 2017, à la mairie de Signy l'Abbaye, les 14 membres du comité de gestion, et actionnaires fondateurs de la société, ont signé les statuts donnant naissance à la société SAS Centrales Villageoises des Crêtes.

Aujourd'hui, cette société coopérative et participative recherche de nouveaux actionnaires pour investir dans des panneaux photovoltaïques à installer autour de Signy l'Abbaye.

L'objectif est de générer des retombées locales pour le territoire.

Plus d'informations : www.centralesvillageoises.fr rubrique Crêtes Préardennaises.



Signature de la SAS Centrales Villageoises des Crêtes

BUDGET 2017 :

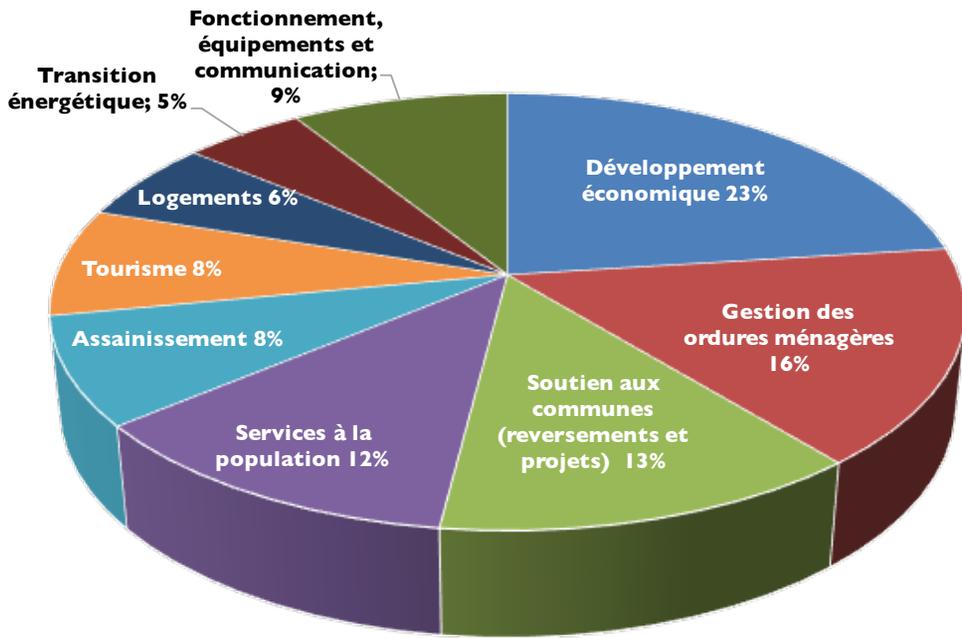
Les chiffres en action !



Le budget de la Communauté de Communes a été voté par le Conseil de Communauté du 12 avril dernier. À noter, les décisions suivantes prises à l'unanimité :

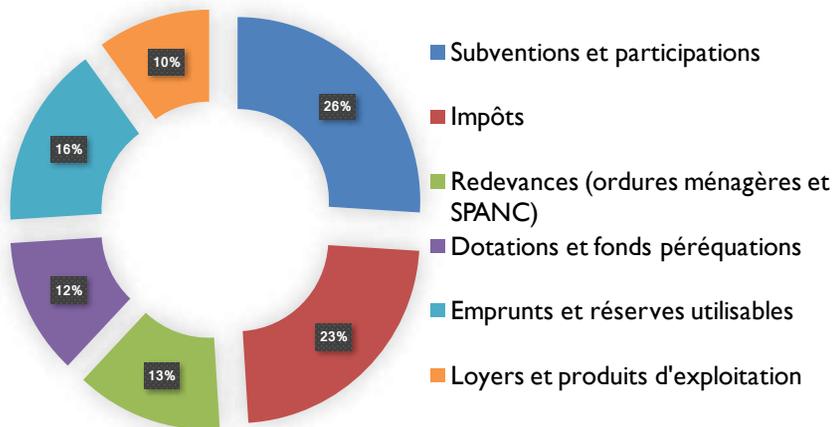
- **ne pas augmenter la fiscalité** des habitants et des entreprises du Territoire (taux d'imposition inchangé depuis 2011),
- **privilégier les investissements** (57% des dépenses) dans les domaines prioritaires que sont le développement économique et touristique, les services à la population et la transition énergétique,
- **soutenir le partenariat** avec les communes (sur 3,4 millions d' € d'impôts, 1,9 millions d' € sont redistribués aux communes),
- **conserver une capacité financière pour faire face à l'arrivée des nouvelles compétences imposées par l'Etat** (urbanisme, assainissement, équipement structurant, entretien des rivières...) et assurer le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire.

Le budget global de la Communauté de Communes pour l'année 2017 s'élève à 20 millions d'euros (en investissement et fonctionnement), répartis comme suit :



Répartition graphique du budget

D'OÙ PROVIENNENT CES 20 MILLIONS D'EUROS ?



Recettes du budget 2017

Sur les **3,5 millions d'€ d'impôts** encaissés par la Communauté de Communes :

- **53 %** proviennent des entreprises (cotisations foncières et contribution valeur ajoutée),
- **27 %** sont prélevés auprès des habitants (taxe d'habitation en complément de la commune),
- **20 %** proviennent des propriétaires (taxes foncières sur bâti et non-bâti).

La richesse fiscale du territoire est plutôt faible et 61,8 % des foyers sont non imposables.

QUE DEVIENNENT NOS IMPÔTS ?

Parmi les 3,5 millions d'euros d'impôts collectés, la Communauté de Communes reverse **1,90 millions** d'euros aux 94 communes du territoire pour financer leurs projets. Le reste est engagé pour les actions d'aménagement et de développement des Crêtes.

C'est à dire que...

**POUR 1 € D'IMPÔT COLLECTÉ,
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INVESTIT 4 €
EN PROJETS LOCAUX**

LES PRINCIPALES ACTIONS PROGRAMMÉES AU BUDGET 2017

- requalification du pôle d'entreprises de la Vence et extension de la zone d'activités de Poix-Terron,
- aménagement de l'ancien Relais de poste de Launois-sur-Vence (1^{ère} tranche),
- installation de nouvelles aires de jeux au Domaine de Vendresse et modernisation de la galerie d'aquariums,
- aide aux économies d'énergie dans les bâtiments communaux et éclairage public,
- acquisition de véhicules électriques et mise en place de bornes de rechargement,
- travaux pour l'implantation d'un distributeur automatique de billets et guichet de dépôt de chèque à Chaumont-Porcien,
- programme d'aménagement de 4 logements communaux, en parallèle des réaménagements des mairies, des salles communales...
- programme de 8 chantiers pour la mise en oeuvre du patrimoine local,
- rénovation du rucher école de Saint-Loup Terrier (phase préparatoire),
- construction d'une maison de santé à Signy l'Abbaye (phase préparatoire),
- aménagement d'une crèche à Attigny (phase préparatoire),
- mise en place de nouvelles collectes dans les déchèteries,
- ...



Pôle d'entreprises de la Vence



Montage de l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques à Poix-Terron

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Recyclons plus ! Désormais, dans les Ardennes, c'est simple : vous pouvez déposer tous les emballages vides, sans exception, dans le bac, sac ou conteneur de tri.
Emballages métalliques, en papier-carton, et maintenant tous les emballages en plastique : flacons, bouteilles et bidons, barquettes, pots, films, sacs et sachets.
Les emballages en verre sont à déposer dans les conteneurs à verre.

Bravo à toutes et à tous !

En 2016, ce sont 4kg par habitant de déchets recyclés supplémentaires que vous avez trié dans le bac jaune !



Suivez le guide sur valodea.fr

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI, des premiers bilans positifs !

Depuis le 1^{er} septembre 2016, dans les Ardennes, tous les emballages se trient. Après plus de 6 mois, les premiers bilans sont dressés. Les Crêtes Préardennaises se placent en première place, devant les autres Communauté de Communes du département et c'est grâce à vous !

Ensemble, nous avons augmenté de manière significative, près de 4 %, nos déchets triés pour atteindre la meilleure performance départementale avec plus de 64 kg par habitant et par an.

RAPPEL

Depuis 2014, le bac de tri remplace le sac de tri. Les emballages triés doivent être déposés, en vrac, dans le bac de tri et surtout pas dans des sacs.

Dans ce cas, les emballages ne pourront pas être recyclés.



LA COLLECTE DES PNEUMATIQUES DES PARTICULIERS, dans les 3 déchèteries d'Attigny, Poix-Terron et Thin le Moutier.



A partir du 1^{er} juin 2017, les déchèteries de Poix-Terron, d'Attigny et de Thin le Moutier acceptent gratuitement les pneus des voitures des particuliers (hors pneus utilisés sur les silos agricoles qui seront collectés dans un second temps).

Ces derniers doivent être propres, déjantés, en bon état et achetés après 2003. De plus, pour des raisons de stockage, le dépôt en déchèterie est limité à quatre pneus par passage.

Ces conditions permettront de valoriser, de façon optimale, les pneus usagés pour ainsi les recycler en multiples matériaux : terrain de sport et de jeux, isolant, filtre de gouttière, tapis pour les animaux d'élevage...



CONTACT

Céline Santerre - 03.24.35.22.22
celine.santerre@lescrettes.fr

À SIGNY L'ABBAYE, LE DOMAINE DE LA VÉNERIE REVIT et se prépare à accueillir ses premiers vacanciers.



Snack / bar « La fourchette de la Vénerie »

Ancienne colonie de vacances, le Domaine de La Vénerie, situé à Signy l'Abbaye, poursuit sa réhabilitation complète pour devenir un pôle touristique autour d'un axe hébergement-loisirs-restauration.

Exploité par Barbara Macra et Laurent Chenot, le camping ouvrira progressivement à partir de juillet. Au démarrage, 2 gîtes seront proposés à la location (1 de 8 personnes et 1 de 10 personnes) ainsi qu'une dizaine d'emplacements pour les caravanes et campings cars et de quoi « jeter » sa tente ! **Contact : campinglavenerie@gmail.com**

L'espace baignade, réalisé par le Communauté de Communes, se compose d'un bassin couvert et d'une piscine extérieure. Pour cet été, les piscines seront ouvertes au grand public quelques jours par semaine. Les centres de loisirs peuvent déjà contacter l'Office d'Animation des Crêtes Préardennaises s'ils souhaitent proposer une séance piscine parmi leurs activités. **Contact : OACP 03.24.35.34.33 - oacp@orange.fr**

La Fourchette de la Vénerie est le nouveau snack/bar des lieux. Installé dans l'ancien chalet écossais, il est ouvert à tous (il n'est pas réservé aux campeurs). Sandrine vous accueille tous les jours pour boire un verre ou se restaurer. **Contact : 03.24.36.64.78 - lafourchette.venerie@gmail.com**

Basé également sur le site, le Chêne Perché fête cette année ses 10 ans. Le parc accrobranche est ouvert à tous avec un parcours adapté pour les plus petits (moins d'1 m). Pour les amateurs de nature et sensations, 5 cabanes dans les arbres vous accueillent pour des nuits de 3 à 16 mètres du sol. **Plus d'informations : 03.24.53.35.62 www.lecheneperche.com**

LES DATES DE LA VÉNERIE :

24 juin : Journée Portes Ouvertes !

Au programme : ouverture des piscines, animations au camping, tarif préférentiel pour le parc accrobranche, concert...entrée gratuite. Renseignement : Office de Tourisme des Crêtes Préardennaises - 03 24 35 02 69 - ot.cretes@orange.fr

1er juillet : Inauguration de l'espace baignade à 16h30

8 juillet : Festival Ardenn Rock

Au programme plus de 10 groupes, exposition métiers d'art, buvette, restauration camping. 5€. Renseignements : Facebook ou contactardennrock@gmail.com

21 juillet : Estivales de Signy l'Abbaye.

1997 - 2017 :

Après la Communauté de Communes en 2016, c'est au tour de l'Office de Tourisme des Crêtes Préardennaises de fêter ses 20 ans !

Fondé en 1997, l'Office de Tourisme des Crêtes Préardennaises a pour missions d'accueillir les touristes et visiteurs et de promouvoir les actions et les acteurs touristiques du territoire des Crêtes Préardennaises.

L'arrivée d'internet et l'évolution technologique de ces dernières années ont bousculé les métiers de l'Office de Tourisme. Le vacancier d'aujourd'hui est un internaute, équipé d'un Smartphone. L'Office de Tourisme doit s'adapter à ces nouveaux modes de consommations en proposant l'offre touristique locale sur les réseaux sociaux du web, de type Facebook, Twitter ou encore Trip Advisor. Dans cette optique, l'Office de Tourisme accompagne également les acteurs touristiques du territoire à engager et animer une communauté sur le web.

En parallèle de cette mission d'accompagnement, l'Office de Tourisme organise de nombreux événements pour animer le territoire.



Les Journées Gourmandes 3, 4 ET 5 JUIN - LAUNOIS-SUR-VENCE RELAIS DE POSTE AUX CHEVAUX ENTRÉE LIBRE

Découvrez ou redécouvrez les produits locaux ainsi que d'autres spécialités ; vins fins, fromages, charcuterie... De quoi se régaler le temps d'un week-end !

Diverses animations seront présentes : Groupe Rock « Four to one », Biniou/ Bombarde avec Skoed, Neoteck Magic ainsi que le groupe Caravane de l'Est. Lundi 5 juin (férié), se tiendra également le Concours d'attelage de chevaux de traits Ardennais. La restauration sera assurée par le Restaurant « Val de Vence » de Launois.



Journées Gourmandes 2016

Suivront les « **Estivales des Crêtes** », les marchés nocturnes d'Attigny et de Signy l'Abbaye, les « **Balades Commentées** » (chaque vendredi après midi de juillet et d'août, excepté celui du 14 juillet) et les « **Régal'Balade** ».

L'Office de Tourisme clôturera la saison de ses 20 ans les 16 et 17 septembre, au Relais de Poste de Launois, à l'occasion des « Journées Européennes du Patrimoine ».

Suivez l'actualité de l'Office de Tourisme sur Facebook et sur Twitter : @otCretes

GUIDE DES PRODUCTEURS LOCAUX, inscrivez-vous !

La Communauté de Communes dispose d'un Guide des producteurs locaux en version papier et téléchargeable sur le site internet. Sa mise à jour est prévue prochainement. Aussi, afin d'apparaître dans ce guide, merci d'envoyer vos coordonnées et informations (type de produits...) par mail à maite.rollet@lescrettes.fr ou par téléphone au 03.24.35.22.22.

LANCEMENT DU PROGRAMME LEADER : déposez votre dossier !

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale), nous en avons déjà parlé. Il s'agit du programme européen permettant aux communes, aux entreprises, aux associations... d'obtenir des subventions intéressantes et un accompagnement dans le montage de leurs projets.

Vous avez une idée relevant des champs d'interventions suivants :

- développer les conditions d'accueils pour la petite enfance,
- améliorer la qualité de vie des seniors,
- développer les services à la personne,
- développer l'offre culturelle et de loisirs ou le tissu associatif,
- développer de nouvelles solutions de transport,
- soutenir le tissu économique local et mettre en réseau ses acteurs,
- valoriser le patrimoine naturel, historique, culturel, gastronomique...,
- dynamiser le tourisme et proposer de nouveaux produits touristiques.

Alors n'attendez plus, contactez-nous ! Une équipe se tient à votre disposition.



CONTACT :

Audrey Vexo

03.24.35.22.22 - leader@lescrettes.fr

LE PAILLAGE VÉGÉTAL, L'ASTUCE DU PRINTEMPS.

C'est le printemps, la végétation reprend vie et les fleurs et autres végétaux poussent dans nos jardins. Pour faciliter l'entretien de vos espaces verts, pensez au paillage !

Le paillage est une technique consistant à étaler un paillis à la surface du sol (au potager, au verger et même en pot). Ce paillis peut être composé de divers végétaux : écorces, copeaux ou déchets de taille, tonte de gazon, terreau de feuilles ou encore de paille.

C'est ainsi un bon moyen de valoriser vos déchets et une très bonne technique complémentaire au compostage comportant de nombreux avantages.

En effet, cette astuce vous permet de :

- limiter les mauvaises herbes autour des plantes, une très bonne alternative aux produits phytosanitaires,
- de garder l'humidité au sol et donc limiter les arrosages,
- fertiliser le sol lorsque les déchets verts se décomposent,
- protéger les plantations du gel en hiver,
- recycler vos déchets,

- valoriser la microfaune du sol en créant un refuge à de nombreux insectes et micro-organismes dont l'action est très utile aux plantes,

- limiter l'érosion des sols, surtout lorsque votre jardin est en pente.

Du paillis composé de branches broyées (très nutritif) est disponible gratuitement et toute l'année dans les déchèteries d'Attigny, de Poix-Terron et de Thin le Moutier. N'hésitez pas à venir vous servir ! (Pensez à prendre un sac, un bac ou des seaux.)



CONTACT

Céline Santerre - 03.24.35.22.22
celine.santerre@lescrettes.fr

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE COMMUNAL ET CRÉATION DE LOGEMENT : le chantier de Launois-sur-Vence.

Dans le cadre de l'amélioration de l'offre locative et de la mise en valeur du patrimoine, les Crêtes accompagnent les communes dans leurs projets.

La commune de Launois sur Vence en est un parfait exemple. En 2015, la municipalité manifeste le besoin de création d'une salle polyvalente à des fins associatives ou périscolaires.

Une réflexion est alors lancée en partenariat avec la Communauté de Communes. L'idée est trouvée : réaménager une bâtisse de la rue principale en transformant l'ancienne grange pour y aménager une salle (réalisation par la commune) et réhabiliter le logement mitoyen fortement dégradé (réalisation par la Communauté de Communes).

Les travaux débutent en 2015. Les services de l'Architecte des Bâtiments de France ont été sollicités afin de rénover convenablement ce patrimoine bâti local.

Cette opération répond à un double besoin : offrir aux habitants un lieu d'animations tout en développant une offre locative de qualité permettant d'accueillir de nouveaux habitants « durablement » sur le territoire.

Aujourd'hui, le chantier est terminé. L'ancienne grange a retrouvé sa jeunesse. Quant au logement, il a déjà trouvé locataire.

CONTACT



Christophe Correia - 03.24.35.22.22
christophe.correia@lescrettes.fr

Entretien avec la nouvelle locataire de Launois sur Vence.

La nouvelle locataire est une jeune femme de 25 ans qui travaille sur les Crêtes. Nous l'avons rencontré pour échanger sur son nouveau «cocon».

PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE APPARTEMENT ?

« Il s'agit d'un 4 pièces de 90m2 avec deux chambres, séjour et cuisine séparée ».

QU'EST-CE QUI VOUS A FAIT CHOISIR CE LOGEMENT ?

« J'ai pris ce logement pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il est refait à neuf. Les peintures et le revêtement des sols sont modernes et on été choisis avec goût. L'appartement est également exposé plein sud ce qui le rend lumineux et agréable.

Concernant l'environnement, Launois sur Vence est un village très agréable avec toutes les commodités, non loin de mon travail et proche de l'autoroute A34 ».



ÊTES-VOUS SATISFAITE DE VOTRE LOGEMENT ?

« Oui, je suis ravie de mon nouveau « chez-moi ». La rénovation a été faite en tenant compte des nouvelles normes énergétiques : double vitrage, ampoules basse consommation,... Ces dispositifs me permettront, sans doute, de faire de réelles économies ».

CONTACT



Christine Chalandre - 03.24.35.22.22
christine.chalandre@lescrettes.fr

Retrouvez, en temps réel, l'ensemble des logements disponibles sur le territoire

WWW.CRETESPREARDENNAISES.FR ou **03.24.35.22.22**

(Onglet Habitat > Habitat > Logements communaux à louer)

LE MULTI-SERVICES DE ROCQUIGNY ROUVRE SES PORTES : de quoi faire ses courses à deux pas de chez soi !



Le 1^{er} février dernier, M. DELBAERE a repris le commerce du centre de Rocquigny.

À cette occasion, nous avons rencontré ce professionnel de la distribution de proximité.

QUELLES ONT ÉTÉ VOS MOTIVATIONS POUR REDONNER VIE À LA "SUPERETTE" DE ROCQUIGNY ?

« Habitant d'Aubenton, dans l'Aisne, à la frontière des Crêtes Préardennaises, j'y ai ouvert un premier commerce en 2015. En apprenant qu'un local était disponible sur le département voisin, j'ai souhaité étendre l'offre aux habitants des communes alentours ».

QUELS SONT LES ATOUTS DE VOTRE ÉTABLISSEMENT ?

« Le fait d'être franchisé Proxi, l'enseigne de proximité du groupe Carrefour, nous permet de proposer des produits de grande consommation haut de gamme (Reflot de France) et des produits à des prix plus abordables. Le magasin dispose de 50 produits à moins de 1€. Nous avons également du gaz à 24€ la bouteille de 13kg !

Aussi, nous essayons de mettre en place des opérations attractives, qui répondent aux attentes des habitants. Par exemple, tous les vendredis, il y a du poisson frais. Un stand de charcuterie à la coupe est également présent

et d'ici quelques semaines, le fromage sera aussi proposé à la coupe ».

COMBIEN DE PERSONNES TRAVAILLENT DANS LE MAGASIN ? « Deux personnes, habitantes du territoire, ont été embauchées pour tenir le magasin. Nous avons une réelle volonté de créer de l'emploi local ».

EN QUOI LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS A ACCOMPAGNÉ DANS CE PROJET ?

« Sans le soutien de l'intercommunalité, nous n'aurions pas pu redonner vie à ce commerce. En effet, nous louons le local à la Communauté de Communes. Nous avons pu bénéficier du régime d'aides aux créateurs qui accompagne les entrepreneurs dans leur installation ».

Le régime d'aides aux créateurs :

La Communauté de Communes propose à tous les créateurs d'entreprise du territoire et aux entreprises de moins de 6 mois, une réduction de loyer de 50% la première année et de 25% la seconde, sur les ateliers et les commerces dont elle est propriétaire.

L'ESPACE TÉLÉTRAVAIL DE LUCQUY

À deux pas de la gare TER d'Amagne/Lucquy, le pôle d'entreprises dispose d'un espace collectif, meublé et convivial.

Ces locaux s'adressent à toutes les personnes à la recherche de locaux professionnels. Les bureaux sont équipés de l'accès à internet et de tous les branchements nécessaires. Trois bureaux, dotés d'une salle de réunion collective, sont encore disponibles.



CONTACT :

Michaël Ouali - 03.24.35.22.22
economie@lescrettes.fr

CRÉATION DU RÉSEAU DE PARENTALITÉ : « Parents des Crêtes ».

Parce qu'être parents n'est pas toujours simple, la Communauté de Communes s'inscrit, pour la première année, dans le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité. Financé par la CAF et la MSA, ce réseau permet de programmer chaque année des ateliers, des animations, des conférences, des temps d'échanges... autour des questions de parentalité.

De nombreux ateliers gratuits sont déjà programmés pour 2017 : atelier jeux, musique, cuisine, prévention ainsi que des conférences.

PREMIÈRE DATE : lundi 12 juin avec un atelier musical de 16h à 17h à Attigny (sous le kiosque)

**Retrouvez tout le programme sur : www.cretespreardennaises.fr
rubrique Sevices à la Population > Jeunesse/Enfance**

UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ COMMUNE AUX HABITANTS DES CRÊTES, ça vous intéresse ?

La Communauté de Communes souhaite proposer aux habitants du territoire une complémentaire santé collective afin de permettre à tous de se faire soigner et d'être correctement remboursé, tout en ménageant leur porte-monnaie.

Pour mener à bien cette démarche, les Crêtes s'associent à l'association nationale, Uni'Cité, dont l'objectif est de favoriser l'accès aux soins, notamment, par la mise en place de complémentaire collective de territoire.

Afin de présenter cette complémentaire collective de territoire, des réunions d'informations et des permanences seront organisées en juin en différents lieux du territoire : **Lundi 12 juin 18h30** Signy l'Abbaye, salle Foyer pour Tous // **Mardi 13 juin 18h30** - Attigny, Salle des Fêtes // **Judi 15 juin 18h30** - Chaumont Porcie, salle des Fêtes // **Vendredi 16 juin 18h30** - Poix Terron, Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises, grande salle de réunion.



La Communauté de Communes recherche des médiateurs de santé bénévoles !

Vous êtes actif ou retraité mais avant tout dynamique ? Vous souhaitez diffuser des messages de prévention et des informations relatives au Contrat local de santé ?

Alors inscrivez-vous auprès d'Isabelle Nicard
03.24.35.22.22 - isabelle.nicard@lescretres.fr.

Les personnes volontaires seront formées par nos partenaires. Il n'est donc pas obligatoire de faire partie du secteur de la santé.

ATELIERS DE PRÉVENTION :

prévenir des maladies cardio-vasculaire et du diabète.

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, la Mutualité Sociale Agricole propose des ateliers d'Education Thérapeutique du Patient **les 12, 20 et 27 juin de 14h30 à 17h, dans les locaux de la Communauté de Communes à Poix-Terron.**

Ces ateliers pédagogiques, ludiques et gratuits aident les patients à mieux connaître la maladie cardiovasculaire et à mieux-vivre avec au quotidien. Ils se déroulent en petit groupe de 8 personnes et seront animés par Françoise Doche, infirmière libérale sur le secteur de Poix-Terron.

CONTACT :



Isabelle Nicard - 03.24.35.22.22
isabelle.nicard@lescretres.fr

CHOISISSEZ LES VACANCES DE VOS ENFANTS !

Sur le territoire, de nombreux accueils de loisirs existent pour animer les grandes vacances des enfants et des adolescents. Découvrez la liste des centres de loisirs proches de chez vous.

Du 31 JUILLET AU 4 AOÛT : CAMP ADOS

13-17 ANS DANS LA SOMME

Activités : canoé-kayak, fun archery (tir à l'arc avec embout mousse), char à voile et autres activités de loisirs et sportives...

Coût 150 € - réservation obligatoire.

Contact : OACP - 03.24.35.34.33

NOVION-PORCIEN - Familles Rurales

Centre de loisirs du 10 au 28 juillet

Horaires : 9h-17h (salle périscolaire)

Accueil : 8h30-9h et 17h-17h30

Prévoir son pique-nique pour le midi.

Contact : Mme AGHZAF Sylviane

06.89.54.54.65-sylviane.mfa@gmail.com

TOURTERON - Familles Rurales

Centre de loisirs du 17 juillet au 4 août

Horaires : 9h-17h (salle polyvalente et école)

Contact : Mme NEVOT Nathalie

03.24.30.62.32 - nathalie.nevot123@orange.fr

SIGNY L'ABBAYE - Familles Rurales

Centre de loisirs du 10 juillet au 11 août

Accueil : 8h-9h et 12h-13h30

Contact : Mme TRICLIN Sandrine

06.48.79.74.46

POIX-TERRON - Familles Rurales

Centre de loisirs du 24 juillet au 11 août

Horaires : 9h-17h (école)

Contact : Mme DEPREUX Isabelle

06.12.89.50.88 - depreux.isabelle@sfr.fr

THIN LE MOUTIER - Familles Rurales

Centre de loisirs du 10 au 28 juillet

Horaires : 9h-17h (salle polyvalente)

Pour les plus de 7 ans un camp de 2 nuits à Thin le Moutier.

Contact : Mme BOURSCHEIDT Houda

06.37.02.38.77 - afrthin@gmail.com

SAULCES-CHAMPENOISES - Familles Rurales

Centre de loisirs du 17 juillet au 4 août

Horaires : 9h-12h/13h30-17h

Contact : Mme HUTTIN Christelle

afr.saulceschampenoises@laposte.net



JANDUN - Familles Rurales

Centre de loisirs du 10 au 28 juillet

Horaires : 9h-17h (salle polyvalente)

Accueil : garderie possible

Contact : M. LEBEGUE Bruno - 06.08.37.07.17

SAULCES-MONCLIN / PUISEUX - Familles Rurales

Contact : Mme Wery Florence

03.24.72.57.24 - floetluc@wanadoo.fr

BOULZICOURT - Association Les Minots

Contact : Mme SANAJU Alisson

06.79.25.05.78 - lesminots08@yahoo.fr

CHAUMONT-PORCIEN - Association de

Territoire des Crêtes Préardennaises

Contact : 03.24.37.60.45

fd.ardennes@famillesrurales.org

LUCQUY - Familles Rurales

Contact : M. FOSSIER Julien

06.71.05.12.43 - afrlucquycoucy08@gmail.com

Les centres de loisirs présentés sont ceux ayant répondu à l'Office d'animations des Crêtes Préardennaises.

ET AUSSI :

Samedi 1^{er} juillet à Signy l'Abbaye :

30 ans de l'association Musique Pour Tous à Signy l'Abbaye avec des animations et concerts par l'association MPT de Signy l'Abbaye.

Samedi 1^{er} juillet, à Raillicourt : Jeux intervillages de l'association Raillicourt Loisirs.

Dimanche 2 juillet, à Chagny : Jeux intervillages avec le Comité du Tourteronnais.



FESTI'CRÊTES

2 SEPTEMBRE À PARTIR DE 10H30
THIN LE MOUTIER

Bourse puériculture

Forum petite enfance - Activités sportives et manuelles
Structures gonflables - Spectacles - Concert...

Informations à venir : www.cretespreardennaises.fr

Mardi 11 juillet à Novion-Porcien et mercredi 12 juillet à Vendresse de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30 :

Accueil de l'«Ardenn'Tour» du Conseil départemental (ateliers tir laser, crosse québécoise, body karaté, rugby, tir à l'arc, quizz sportif...).

Jeudi 27 et vendredi 28 juillet à Poix-Terron (complexe sportif) de 9h15 à 16h30 :

Accueil de l'action nationale « Playa Tour » organisée avec et par l'UFOLEP. 10 ateliers basket, foot, rugby, structures gonflables...

Dimanche 30 juillet de 9h à 18h :

Rallye Animation Tourisme et promenade en voiture sur les Crêtes avec des énigmes et des étapes jeux...

Du 8 au 11 août à Signy l'Abbaye :

Stage Educ'foot ETE avec le club local Liart Signy : ateliers techniques, tournoi de foot argentin, ateliers d'arbitrage, seront au programme.

Dimanche 13 août à Méry : Trikeyactlon

Distance de 25 km : 9 km en VTT, 6km en canoë et 10 km de courses à pieds.

Informations à venir :

Opération « artistes en campagne » avec des compagnies d'artistes. Après-midi jeux en bois et « Forts Roublards », spectacle de rue en soirée avec une compagnie d'artistes.



LA LUDOFFICE S'ARRÊTE PRÈS DE CHEZ VOUS !

La Ludoffice est le nom donné à la ludothèque des Crêtes Préardennaises. Qu'est-ce qu'une ludothèque ?

C'est un espace convivial et de partage permettant de découvrir une multitude de jeux : coopératif, de société, de cartes, de stratégie. Ce lieu est ouvert à tous (petits et grands). Sur le même principe qu'une bibliothèque ou une médiathèque, on peut y emprunter des jeux en étant adhérent.

Une adhésion de 30 € est demandée pour une famille de 1 à 5 personnes et permet d'emprunter des jeux et de participer à toutes les animations spéciales proposées par la ludothèque.

Un animateur professionnel est présent pour expliquer, présenter et conseiller le public.

Retrouvez les rendez-vous sur le territoire des Crêtes Préardennaises :

POIX-TERRON

Le mardi de 16h à 18h à la médiathèque.

LAUNOIS/VENCE

Le mercredi de 16h à 18h à la salle périscolaire

(école) un mercredi sur deux à partir du 31

mai. NOVION PORCIEN

Le jeudi de 16h30 à 18h à la salle périscolaire un jeudi sur deux à partir du 1^{er} juin.

VENDRESSE

Le vendredi 16 juin de 16h30 à 18h à la bibliothèque (école).

ST LOUP TERRIER

Le mercredi 7 juin de 17h30 à 19h à la bibliothèque (salle communale).

CHAGNY

Le mercredi 7 juin de 15h à 17h à la salle communale.

Nouveauté !

À partir du 15 mai, mise en place dans les déchèteries du territoire (Attigny, Poix-Terron et Thin-le-Moutier), du projet « JEU RECYCLE ». Rapportez vos jeux de société et nous les recyclons pour créer une banque solidaire de pièces détachées.

CONTACT :

Office d'Animation
des Crêtes Préardennaises

03-24-35-34-33 - oacp@orange.fr



Horizon 2020

L'information du Plan Climat Air Energie des Crêtes

ZOOM SUR UNE COMMUNE À ÉNERGIES POSITIVES

la commune de Renneville.

Parce que l'environnement est l'affaire de tous, surtout pour les générations futures, la commune de Renneville, un peu plus de 200 habitants s'est engagée depuis 2011 dans les énergies renouvelables.

Tout débute en 2009, avec l'inauguration du parc éolien. Neuf éoliennes de 2 MW ont été implantées, représentant une puissance installée de 18 MW. De quoi produire bien plus que la consommation en électricité des habitants de la commune.

Toujours dans cette démarche écologique, la mairie, la salle des fêtes, les ateliers et le logement communal sont alimentés en chauffage grâce à un réseau de chaleur au bois déchiqueté (bois communal broyé et stocké par la commune).

L'eau chaude du logement communal provient d'un chauffe-eau solaire thermique. Quant à l'isolation des bâtiments, elle est, en partie, constituée de chanvre.



Eglise de Renneville avec le toit recouvert de panneaux photovoltaïques.

Récemment, la commune a réussi le pari audacieux d'intégrer une centrale photovoltaïque de 36 kWc sur une partie de la toiture de l'église. La vente d'électricité couvrant l'emprunt, la municipalité ne supporte pas d'effort financier. Cette opération allie parfaitement préservation du bâti et production d'énergies renouvelables, tout en épargnant le budget de la commune.

Pour mener à bien ces projets, la commune a été accompagnée par l'Agence Locale de l'Energie (ALE).

Le mot de M. Le Maire :

« Depuis plusieurs années, nous nous efforçons d'intégrer la dimension écologique dans nos projets.

Par exemple, nous devons refaire le toit sud de l'église. Nous y avons tout de suite vu un potentiel et nous avons missionné l'ALE pour l'étude d'installation de panneaux photovoltaïques.

Notre Conseil Municipal est un véritable moteur dans la réussite de nos engagements. En effet, les conseillers suivent les idées et votent les décisions permettant des actions rapides et efficaces.

Aujourd'hui, la mise en place de ces dispositifs rapportent de l'argent à la commune et permettent d'investir dans de nouveaux projets ».

M. Le Maire, Y. BREDY

Horizon 2020 est le journal d'information du Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET). Face aux enjeux liés à la transition énergétique et afin d'y apporter sa contribution, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises a décidé d'ici 2020 de :

- réduire de 20% les consommations énergétiques
- réduire de 20% les émissions de Gaz à Effets de Serre (GES)
- couvrir 100% des besoins énergétiques du territoire par les énergies renouvelables

Horizon 2020 vous présente les actions menées afin d'atteindre ces objectifs.

Pour plus d'informations : www.pcet.cretespreardennaises.fr

RÉDUCTION DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

une nouvelle box pour vos éco-gestes.

Pour vous accompagner, au quotidien, dans la gestion de vos dépenses énergétiques, la Communauté de Communes propose des visites « éco-gestes ».

Assurées par un des agents de la collectivité, ces visites sont l'occasion d'identifier les différentes sources de consommation d'énergie : appareils électroménagers trop anciens, robinet de douche qui fuit, température intérieure, éclairage énergivore...

Cette étape permet d'identifier les solutions à apporter. Il s'agit dans la plupart des cas, de gestes simples à adopter. Notre agent prend le temps de vous expliquer le total des économies générées avec la mise en place de ces outils.

A l'issue de la visite, et pour vous accompagner au quotidien, l'agent remet une « box éco-gestes ». Cette dernière contient tous les outils nécessaires pour vous aider à réduire significativement vos consommations.

Contenu de la box éco-gestes :

- 1 kit aérateur pour robinet,
- 1 kit régulateur pour douche,
- 1 bloc 4 prises avec interrupteur,
- 1 ampule LED à vis,
- 1 thermomètre intérieur,
- 1 programmateur mécanique pour mise en marche et arrêt automatique
- 1 guide éco-gestes.

Ces visites éco-gestes sont gratuites, ouvertes à tous et confidentielles.

Si vous souhaitez en profiter, contactez-nous !

Fanny Durieux - 03.24.35.22.22 - fanny.durieux@lescrettes.fr



« À mon niveau, je ne peux rien faire ! » Faux !

Les gestes de la vie quotidienne peuvent vous aider à réaliser des économies, que ce soit lors de vos achats de nouveaux équipements ou de leur utilisation. Par exemple, en branchant vos appareils sur un bloc de prises avec interrupteur, vous économisez 13 € par an.

« Agir pour l'environnement, c'est compliqué ! » Faux !

Il existe de nombreuses solutions, très simples à mettre en oeuvre, pour réduire sa consommation d'énergie tout en préservant un confort optimal. Installez un régulateur de débit pour douche vous permet d'économiser 184 € par an.

LE PORTRAIT



Stephan Boudrique Directeur du CFA BTP de Poix-Terron

Originaire de la Vallée de la Semoy, Stephan Boudrique dirige, depuis 2011, le CFA BTP de Poix-Terron. Fortement impliqué dans la vie du territoire, nous avons rencontré celui qui forme nos jeunes avec un taux de réussite de 85 % aux examens.

AUPARAVANT SITUÉ À CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, LE CFA S'INSTALLE, EN 2009, DANS DES LOCAUX FLAMBANT NEUFS À POIX-TERRON. POURQUOI CE CHOIX D'IMPLANTATION ?

« La raison principale de notre déménagement fut le besoin de place. Le CFA propose des formations professionnalisantes pour lesquelles la pratique est indispensable. Nous avons une réelle volonté de créer un « campus du Bâtiment et Travaux Publics ». Le catalogue de formation s'enrichissait et les locaux du centre-ville de Charleville-Mézières devenaient trop exigus. A Poix-Terron, nous avons 10 hectares à disposition.

Aussi, le cadre de travail est très important. Il est intéressant d'allier les préoccupations environnementales rurales au monde du bâtiment. La transition énergétique est au centre de notre enseignement ».

A QUELS MÉTIERS FORME LE CFA ET COMMENT ?

« Le CFA est, comme son nom l'indique, un centre de formation des apprentis. Nous intervenons dans les métiers du BTP, du gros oeuvre (maçon, carreleur...) aux finitions (peintre, plaquiste, électricien...). En 2018, nous ouvrirons une filière BTS TP. Tous nos apprentis sont en alternance. Au cours de l'année, ils sont 3 semaines en entreprise pour une semaine de cours ».

AVEC EN MOYENNE 150 À 200 PERSONNES PRÉSENTES QUOTIDIENNEMENT, NOUS POUVONS DIRE QUE VOUS ÊTES UN ACTEUR DU TERRITOIRE.



VOUS DÉTERMINEZ-VOUS AINSI ?

« Il est vrai que nous mettons un point d'honneur à faire vivre et travailler le local. Sur les Crêtes Préardennaises, 30 entreprises accueillent nos jeunes.

Parmi nos salariés, quatre habitent sur les Crêtes. L'approvisionnement de notre établissement est assuré en partie par des produits locaux issus du territoire.

Concernant la mobilité, nous avons travaillé, dès notre arrivée, avec la commune et la Communauté de Communes pour réouvrir la gare TER. Les horaires de cours sont calés sur les horaires de train ! ».

VOUS ÊTES MEMBRE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DES CRÊTES PRÉARDENNAISES. QUELLES ONT ÉTÉ VOS MOTIVATIONS ?

« Lorsque nous avons entendu parler du conseil de développement, dont l'objectif est d'échanger des idées, il nous est paru naturel d'en faire partie. Nous sommes impliqués dans la vie du territoire et soucieux de son avenir. Il était donc naturel pour nous de mettre à profit de la collectivité notre réseau.

Nous travaillons régulièrement avec les Crêtes. Le prochain projet sera une matériauthèque accompagné, je l'espère, par le programme LEADER ».

Plus d'informations :

www.btpcfa-champagneardenne.fr/

Le CFA BTP en chiffres :

18 formations du CAP au Bac pro - 500 apprentis dont 75 internes - 40 salariés - 120 déjeuners servis par jour.



D'AUTRES FORMATIONS SONT PROPOSÉES SUR LES CRÊTES : La Maison Familiale Rurale de Lucqy (MFR)

La MFR de Lucqy propose des formations dans le domaine des services à la personnes de la 4ème au CAP. **Retrouvez toutes les offres : www.mfrlucqy.com**